

Ces résultats s'adressent aux professionnels ayant dans leurs missions des activités de transfert de connaissances.

Synthèse des recommandations pour une stratégie de Transfert de Connaissances

Les données probantes correspondent aux connaissances guidant la pratique et la prise de décisions en promotion de la santé. Elles sont issues de sources diverses et complémentaires : des données de la recherche, des savoirs issus de l'expérience, d'évaluations de projet ou de recommandations comme des guides de pratiques.

L'utilisation de ces connaissances, dans les pratiques professionnelles et la prise de décisions, est un enjeu majeur de santé publique mais il existe des obstacles à cette utilisation qui tiennent aux personnes, aux organisations, aux contextes et à la nature de ces connaissances elles-mêmes. Lever ces obstacles est un enjeu du transfert de connaissances permettant ainsi d'élaborer une interface entre production et utilisation de connaissances.

Dans cette perspective, le projet de recherche interventionnelle TC-REG¹ porté par Linda Cambon² a étudié les effets de dispositifs d'accompagnements à l'utilisation des données probantes et a permis d'explorer les conditions et mécanismes d'efficacité de ces dispositifs. Les recommandations ci-dessous, destinées à tous professionnels souhaitant mettre en œuvre ou engagés dans une stratégie de transfert de connaissances, sont issues des résultats de cette recherche³.

Créer un environnement favorable au transfert de connaissances

L'utilisation des données probantes ne va pas de soi dans la pratique professionnelle.

Elle est favorisée par :

- › Un portage politique et institutionnel de la structure
- › Un environnement organisationnel qui valorise et facilite leur usage

Donner les moyens d'essayer et d'expérimenter

L'usage des données probantes dans la pratique demande un investissement de départ.

- › Plus les professionnels s'exercent à leur utilisation plus fort est l'ancrage
- › L'expérience est apprenante

Favoriser l'usage et montrer l'utilité à court terme

Les données probantes sont davantage utilisées lorsque les professionnels se sentent capables de se les approprier et si elles sont perçues comme utiles pour :

- › Légitimer leur pratique
- › Modifier leur pratique
- › Construire un plaidoyer sur un sujet

Encore plus vrai si les données sont accessibles, adaptées et qu'il y a un accompagnement à leur utilisation.

Diffuser et rendre accessibles les données probantes pour influencer la perception de leur utilité dans la pratique :

- › La perception que cela va permettre de changer les pratiques
- › La perception que cela apporte une nouvelle manière de présenter leur activité
- › La perception que cela va permettre de légitimer les pratiques

Encore plus vrai s'il y a déjà une expérience de pratique de transfert de connaissances et que les conditions environnementales en permettent l'usage.

Faciliter l'usage structurel des données probantes

Faciliter structurellement le transfert de connaissances par différentes activités (ex. : L'identification des données probantes par une charte graphique, le rappel systématique de l'importance de l'usage des données probantes, des réunions de coordination pour la stratégie, etc.) permet d'augmenter :

- › La perception que cela apporte une nouvelle manière de présenter son activité
- › La perception que cela permet de créer de nouveaux partenariats

Accompagner à l'utilisation des données probantes

Appuyer méthodologiquement à l'utilisation des données probantes influence :

- › Les capacités d'identification, de compréhension et d'appropriation des données probantes
- › La motivation à les utiliser
- › La perception que cela change les pratiques, légitime l'activité et développe des partenariats

¹ CAMBON-AAP16-PREV-11, cette recherche a bénéficié de l'aide des partenaires financeurs de l'IReSP dans le cadre de l'appel à projets général 2016 - Volet Prévention.

² Dr Cambon, Équipe PHARes, Centre Inserm U 1219, BPH, Université de Bordeaux

³ Cambon, L. (2021). « TC-REG : Évaluation d'un dispositif de transfert de connaissances sur les modalités de pilotage et de mise en œuvre de la prévention en région » (p. 7) [Synthèse du rapport final]. Iresp. https://www.iresp.net/wp-content/uploads/2021/06/Synthese-publiable-CAMBON_Site1ReSP.pdf